

## PROPOSITION DE STAGE MOBILITE

**Actualisation du 01/12/20**

Stage de 4 à 6 mois au sein du service mobilité du Pôle métropolitain du Genevois français.

**Une structure en devenir, des défis stimulants** pour répondre aux besoins de déplacements des habitants et usagers traversant le territoire.

**Une ambiance de travail enthousiasmante !**

### TITRE DU POSTE

Stagiaire mobilité

### Rattachement Hiérarchique

Directeur Général des Services



Responsable domaine développement territorial



Responsable Mobilité



Stagiaire mobilité

### Identification du poste

**Nombre de collaborateurs encadrés : 0**

**Structure :** Le Pôle métropolitain du Genevois français : 8 membres sur deux départements (Haute-Savoie et Ain) comprenant plus de 430 000 habitants, membre du Grand Genève - Agglomération franco-valdo-genevoise (Groupement Local de Coopération Transfrontalière). Le Pôle métropolitain traite des domaines prioritaires suivants : la mobilité ; l'aménagement du territoire, la transition écologique et l'économie, l'enseignement supérieur et l'innovation. Il a évolué depuis décembre 2018 en exerçant la compétence mobilités nouvelles. BP 2019 : 4 300 000 € ; 17 agents.

**Lieu de travail :** Pôle métropolitain du Genevois français – 15 avenue Emile ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**Temps de travail :** 40h/semaine + congés ARTT

## Liaisons Fonctionnelles

1. En interne :
  - le Président du Pôle métropolitain, le Vice-président en charge de la mobilité ;
  - le Directeur du Pôle métropolitain, la responsable domaine développement territorial, le responsable du pôle mobilité ;
  - l'équipe du Pôle métropolitain et notamment les chargés de mission ou responsables Environnement, Développement Economique, TEPOS, Culture, Communication et le service administratif support du Pôle métropolitain ;
  - l'équipe Projet du Grand Genève (collègues directs du Pôle métropolitain et de ses membres, collègues membres de l'équipe recrutés par le Canton de Genève et le District de Nyon), pour le suivi des mesures du Projet d'agglomération
2. Les partenaires extérieurs :
  - les collectivités membres du Pôle métropolitain et l'ensemble de leurs chargés de mission mobilité, ainsi que les opérateurs de transports ;
  - les partenaires institutionnels : Europe, Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Conseil Départemental de l'Ain, Canton de Genève, RégionNyon ;
  - les organismes publics, parapublics, chambres consulaires et associatifs : ATMB, Forum d'agglomération, etc.
  - les prestataires de services et opérateurs privés.

## Finalité du stage

Le stagiaire devra participer, à la feuille de route mobilité du Pôle métropolitain comprenant les 4 missions suivantes :

- **Mission 1** : le Pôle métropolitain, pilier et garant du développement de la mobilité durable du territoire, dans un rôle de coordination et de dialogue avec les grands partenaires
- **Mission 2** : le Pôle métropolitain au service de ses membres en charge de la mobilité locale : accompagnement des membres à la réalisation d'actions d'intérêt métropolitain
- **Mission 3** : le Pôle métropolitain dans un rôle de maître d'ouvrage d'un dispositif de conseil en mobilité à destination des employeurs du territoire
- **Mission 4** : le Pôle métropolitain en charge du déploiement de solutions de mobilité innovantes et ambitieuses sur le territoire

## Missions et activités du poste

Le stagiaire sera en charge des missions suivantes :

- **Au sein de la mission 4 (60%)**

Il s'agit de la mission principale du stage, qui vise à participer pleinement aux actions de mobilités nouvelles que le Pôle métropolitain pilote :

En pilotage, et en lien avec la chargée de mission Services à la mobilité :

1. La mise en place d'une **feuille de route covoiturage** en lien avec la stratégie covoiturage Grand Genève 2020 et le monitoring
2. le suivi de la **mise en œuvre d'une ligne de covoiturage dynamique** sur le secteur de la vallée de l'Arve entre Marignier et Genève :
  - Lien avec le prestataire sur la mise en œuvre
  - Echanges avec les territoires traversés pour l'implantation du service
  - Suivi des modalités administratives, juridiques et techniques de mise en place
  - Interface avec les aspects de communication liés à la valorisation de la ligne

- Participation aux réunions de pilotage et de suivi et reporting
- Suivi et relance de l'animation de la première ligne Hé !Leman Genevois

### 3. La mise en œuvre d'une nouvelle **campagne d'incitation au covoiturage 2021**

En s'appuyant sur le registre de preuves de covoiturage :

- Etablissement de convention avec les opérateurs de covoiturage,
- Participation à la définition et mise en œuvre de la campagne de communication
- Suivi du dispositif du point de vue technique, administratif, financier

En suivi et en appui, autres solutions portées par le Pôle :

4. La participation du déploiement des solutions d'autopartage sur le Genevois français :
  - Diffusion d'un kit de communication à destination des communes désireuses de proposer cette solution (qui, quoi, combien,..)
  - Lien avec l'opérateur CITIZ dans le déploiement des stations et des véhicules
  - Suivi du dispositif financier Convention Air relatif à l'achat pour le compte des territoires de véhicules électriques CITIZ
  - Suivi des modalités administratives, conventions avec les territoires partenaires
5. Participer au déploiement des plans de mobilité employeurs
  - Lien avec les agences de développement et EPCI relais et l'opérateur EKODEV pour le lancement de plans de mobilités employeurs sur le Genevois français
  - Identification des solutions à promouvoir dans le bouquet de services mobilité et à valoriser de manière idoine sur les PDM (coworking, covoiturage, lignes de bus, ..)

La réalisation et le suivi des actions pourra s'accompagner de la construction d'un outil de suivi simple et efficace, permettant de rendre compte de l'avancement de ces actions.

- **Au sein de la mission 2 et 4 (20%)**

Participation à la mise en œuvre du dispositif contractuel de mobilité :

- ✓ Dispositif « Convention Air » de 4 millions d'euros sur le volet modes doux, issu d'une démarche transversale Mobilité et Qualité de l'air contractualisé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, des abrivélos, stations de gonflage et autres équipements modes doux seront déployés sur le territoire à partir de 2021.

Pour ce faire, les missions sont les suivantes :

- Echanges avec les territoires du Genevois français pour lister et définir les lieux d'implantation du mobilier et points d'information,
- Participer au suivi du dispositif Convention Air: proposition d'une méthodologie de suivi, recueil d'informations auprès des collectivités membres.
- Faire du benchmarking pour identifier de futures actions à mener, qui ont été concluantes sur d'autres territoires,
- Participer au montage juridique de mise en œuvre du volet modes doux dans le cadre de la future AOM du Genevois français.

Par ailleurs, le(a) stagiaire pourra être sollicité à participer ponctuellement à des réunions concernant d'autres études/démarches afin de participer à l'activité globale de l'équipe (20%) Par exemple :

- Pré-figuration de l'Autorité Organisatrice des Mobilités unique du Genevois français : participer au développement des actions du projet de service (tarification, lignes interurbaines, interfaces,..)

- Suivi de la feuille de route mobilité organisé par le service mobilité

#### Dimensions du poste

- Temps complet : 40h avec 5 heures de récupération/semaine

#### Contraintes du stage

- Relations multipartenariales complexes mais extrêmement formatrices ;
- Nécessité de déplacements fréquents auprès des différentes structures partenaires.

#### Moyens attachés au poste

- 1 bureau à Annemasse
- 1 micro-ordinateur : Microsoft Office, Internet
- Un téléphone fixe
- 1 véhicule de service mutualisé.

#### Responsabilités et délégations

- Responsabilités exercées sous l'autorité hiérarchique du responsable mobilité dans le cadre des missions présentées : représentation du Pôle métropolitain auprès des différents partenaires institutionnels, conduite de projets complexes.

#### Rémunération

568,76€ soit 15% du plafond de la sécurité sociale.

#### Qualifications et diplômes requis

**Formation** supérieure de type MASTER en transport et déplacements, géographie, aménagement du territoire  
Permis B conseillé (déplacements réguliers au sein du Grand Genève et d'Auvergne-Rhône-Alpes).

#### Compétences requises

##### 1. Connaissances

- Connaissance des services à la mobilité et nouvelles formes de mobilités
- Compréhension de enjeux de mobilité et de la loi LOM

##### 2. Savoir-faire techniques

- Technique d'animation de dispositifs de travail
- Rédaction de note d'analyse et d'aide à la décision.
- Maîtrise de techniques d'enquête et de logiciels SIG
- Appétence à la thématique de la mobilité et de ses mutations

##### 3. Capacités et Savoir-être

- Capacités de synthèse et d'analyse ;
- Rigueur et autonomie dans le travail ;
- Capacité à travailler en équipe et avec de nombreux partenaires ;
- Disponibilité ;
- Très bon sens du contact, qualité relationnelle, sens de la négociation ;
- Capacité à tenir les délais.